

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 16/12/2011
Réception par le Prefet : 16/12/2011
Publication : 22/12/2011



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2011-13-4-2

Séance du jeudi 15 décembre 2011

REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN D'ORGANISMES EXTERIEURS, DE COMMISSIONS ET DE GROUPES DE TRAVAIL

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG 2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU les statuts en date du 26 mai 2011 de l'Association de Prévention Spécialisée Mulhousienne sise à MULHOUSE,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Adhère à l'objet de l'Association,
- Désigne, au vu de l'écriture actuelle des statuts de l'Association, Monsieur Guy JACQUEY en tant que titulaire chargé de représenter le Conseil Général du Haut-Rhin au sein du Conseil d'Administration de l'Association,
- Sollicite l'Association en vue d'élargir la représentation du Conseil Général du Haut-Rhin à son Conseil d'Administration, à deux titulaires et deux suppléants. Monsieur Pierre FREYBURGER est désigné en qualité de titulaire et Messieurs Alain GRAPPE et Gilbert BUTTAZZONI en tant que suppléants, et pourront siéger au Conseil d'Administration lorsque l'Association aura modifié ses statuts,
- Sollicite également l'Association pour modifier son intitulé afin que celui-ci exprime une intervention géographique élargie au-delà du seul territoire mulhousien.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté